



Syndicat National de l'Enseignement Initial Privé
CGT Enseignement Privé
Enseignement primaire et secondaire sous contrat
Enseignement supérieur et agricole

Marie-Edith ANDRE
Co-secrétaire Académique – Normandie
06 77 54 48 57

Caen, le 24 mars 2025,

Madame la Rectrice,

À la suite de l'affaire Betharram, les langues se délient dans l'enseignement catholique concernant les suspicions de harcèlement, de violences physiques, sexistes ou sexuelles, et c'est une très bonne chose. Enfin ! La CGT Enseignement privé alerte depuis de nombreuses années sur les dysfonctionnements au sein de nos structures pour recueillir les témoignages ou la parole de nos collègues des établissements privés sous contrat. À titre d'exemple, nous n'avons toujours pas accès au RSST, malgré notre statut d'agents publics !

Depuis le vendredi 21 mars, le chef d'établissement du lycée Notre Dame d'Espérance de Saint-Nazaire, Karl Lerevenu, est suspendu par le rectorat de Nantes. Il est suspecté de comportements inappropriés sur des lycéennes et des femmes de l'établissement.

Ce chef d'établissement, avant de rejoindre la Loire-Atlantique, a effectué l'ensemble de sa carrière en Normandie, comme enseignant puis comme chef d'établissement, dans l'Orne, à Domfront, Tinchebray et Argentan.

Ainsi, compte tenu de la gravité des suspicions, de témoignages qui nous remontent de collègues de l'académie de Normandie, mais également des répercussions de cette affaire sur les établissements précités et leurs personnels, il nous semble indispensable de mettre en place une cellule d'écoute dans ces établissements, et d'y mener un audit sur ce qui aurait pu s'y dérouler.

Le rectorat de Normandie ne peut faire l'économie de ces mesures, afin de faire toute la lumière sur les agissements qui auraient pu se produire dans l'Orne, envers des personnels et/ou des élèves. Il est indispensable également de savoir à quel point la direction diocésaine de l'Orne a été informée de faits ces dernières années et des dispositions prises pour y répondre.

Enfin, ces mesures doivent permettre de rassurer les personnels et les élèves, de leur offrir un cadre sécurisant et apaisé leur permettant d'évoquer des situations éventuellement enfouies, et de garantir ainsi une lutte exemplaire contre toute forme de harcèlement, de violences physiques, sexistes ou sexuelles qui pourraient exister ou avoir existé dans nos établissements.

Comptant sur votre compréhension, nous vous adressons, madame la Rectrice, nos plus respectueuses salutations, et restons à votre disposition pour échanger sur cette situation.

Pour le bureau académique,
CGT Enseignement Privé
Normandie

Copie : Monsieur le chef de division de l'enseignement privé